

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 06 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six Avril, à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-trois, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur. Jacques RIVIERE, Maire.

Etaient présents : Jacques RIVIERE, Jean-Marie ORTET, Fan LAVOISÉ, Anthony TORNIL, Béatrice MARAND, Corinne COURCIER, Mélodie LEGALLOIS, Christophe REFFIENNA, Yvon PERROT, Carole MACHARES, Stéphane BRULARD.

Absents excusés : José PEREIRA pouvoir à Anthony TORNIL

Absents non excusés : Ronan LE GALL DU TERTRE

Secrétaire de séance : Anthony TORNIL



La séance a été ouverte à 20h00 sous la présidence de M. RIVIERE Jacques, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions. Monsieur Anthony TORNIL a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal

OBJET : APPROBATION COMPTE D'ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE.

Le conseil municipal examine le compte administratif du budget commune 2022 qui s'établit ainsi :

- Section d'investissement : Déficit de 39 512,51 €
- Section de fonctionnement : Excédent de 36 315,92 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Vote à l'unanimité.

Approuve le compte administratif 2022 de la commune

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Jacques RIVIERE


